

Compte-rendu des entretiens du COFUSI

Mardi 10 mai 2016

Les comités auditionnés concernent l'Astronomie (SF2A, IAU), la Physique des relations Soleil-Terre (CNF-SCOSTEP) et la Chimie (CNC, IUPAC).

Présents : Pour le COFUSI

Jean-Claude André, Nicole Capitaine, Marie-Lise Chanin, Stéphan Fauve, Olivier Houdé, Nicole Moreau, Isabelle Thomas

Pour les CNF : Samuel Boissier, Sacha Brun, Hervé Wosniak

Introduction

Après avoir remercié les représentants des comités nationaux (CNF) pour leur participation à ces entretiens, N. Capitaine rappelle que le COFUSI a la mission de valider et de coordonner l'activité des CNF et de répartir les subventions accordées par le Ministère. Cette mission s'exerce sous l'autorité des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences. Le but des entretiens du COFUSI, qui ont lieu une fois tous les trois ans avec chacun des CNF, est d'évaluer les activités et les travaux de ces comités. Le COFUSI attend de ceux-ci, d'une part, qu'ils soient représentatifs de la communauté scientifique nationale concernée dans laquelle ils doivent jouer un rôle d'animation et, d'autre part, qu'ils soient les interlocuteurs des unions scientifiques internationales de l'ICSU. Ces entretiens permettent au COFUSI de connaître leurs activités récentes et de coordonner leurs actions avec celles d'autres comités.

Elle rappelle également les difficultés financières rencontrées en début d'année 2016, à sa prise de fonction de présidente du COFUSI, avec l'annonce, par la secrétaire perpétuelle, d'une réduction de 10% sur le règlement, par l'Académie des sciences, des cotisations de la France pour 2015 et 2016 aux unions scientifiques internationales. Cette réduction a pour objectif de ne pas dépasser la part qui revient au COFUSI dans le budget alloué à l'Académie des sciences par le Ministère. Le Bureau du COFUSI a adressé à l'ensemble des CNF, en janvier 2016, un questionnaire dont le but est de mieux connaître les difficultés rencontrées du fait de cette réduction. Ce Bureau va maintenant faire une synthèse des réponses reçues de la part des CNF afin d'étudier les possibilités pour essayer de les résoudre au mieux.

M.-L. Chanin note que ces entretiens annuels montrent une très grande variété de comités, qui s'est accentuée avec l'augmentation des rapprochements, ou fusions, entre comités nationaux et sociétés savantes de même discipline. Ces comités ont des degrés d'activité différents et ils doivent avoir le souci de leur rôle vis à vis des activités internationales.

Société française d'Astronomie et d'Astrophysique (SF2A/IAU)

Présentation d'Hervé Wosniak (Président) assisté de Samuel Boissier (Vice-Président)

La SF2A, association loi 1901 fondée en 1978 a fusionné en 2007 avec le Comité national français d'astronomie. Son siège social est à l'Observatoire de Paris. Elle repose entièrement sur le bénévolat de 12 personnes composant son conseil.

Elle a pour objet de contribuer au développement et au rayonnement de l'astronomie en France et d'y associer l'ensemble des spécialistes d'astronomie concourant à ce même objectif ; elle a également, par ses statuts, le rôle de représentation de l'astronomie française dans les structures décisionnelles et organisationnelles de l'Union astronomique internationale (IAU/UAI).

Les ressources dépendent des cotisations dont le taux, très faible n'a pas augmenté depuis 2005, le nombre d'adhésions est de l'ordre de 400, ce qui n'est pas suffisant pour financer les 10% non versés en 2015 et 2016 par le COFUSI pour régler la cotisation de la France à l'UAI.

La SF2A diffuse un message électronique hebdomadaire d'information (colloques, appels d'offre, ouverture de postes permanents, messages CNRS et CNAP) ainsi que des messages d'informations destinées aux jeunes chercheurs (thèses, post-docs, concours) ; elle réalise un annuaire de spécialistes français d'astronomie qui comprend environ un millier d'inscrits.

Son activité d'animation de la communauté astronomique française est particulièrement importante lors de Journées annuelles (« Semaine de l'astrophysique »), qui réunissent environ 300 participants et donnent lieu à la publication de proceedings. Ces Journées comportent une AG, des séances plénières avec revues scientifiques et exposés de prospective, des ateliers thématiques, des discussions sur les questions d'organisation nationale et internationale et une conférence grand public, ainsi que la remise de plusieurs prix et subventions. Les prix sont attribués en partenariat avec d'autres sociétés ou associations (prix de thèse, prix jeune chercheur, prix des écoles, etc.). La SF2A accorde également des subventions et des soutiens à des projets de diffusion de la culture scientifique et technique.

La représentation de la communauté française à l'UAI est coordonnée par un vice-président chargé des affaires internationales (actuellement Céline Reylé). La SF2A assure la promotion et le soutien via la subvention COFUSI de la participation des astronomes français aux assemblées générales de l'UAI. Elle soutient la participation de ceux-ci aux colloques nationaux et internationaux, en particulier ceux organisés par l'UAI en France. Une condition exigée est l'organisation d'un événement grand public visant à la diffusion de l'astronomie.

L'UAI tient ses assemblées générales tous les trois ans, incluant des symposiums sur ses thèmes sélectionnés par un comité international. La délégation française à l'assemblée générale de l'UAI à Hawaï en 2015 a bénéficié du financement de 2 missions par l'INSU et 2 missions par le COFUSI. Les rôles des français dans les divisions, commissions et groupes de travail de l'UAI est traditionnellement fort ; le secrétaire général (2012-2015) était T. Montmerle.

La SF2A développe des relations privilégiées avec des sociétés d'astronomes étrangères qui sont invitées à tour de rôle lors des Journées, ainsi qu'avec l'European astronomical society (EAS). Elle a des liens avec la Société française de physique et la Société astronomique de France (d'astronomes amateurs). Elle développe et maintient des outils communautaires : site web, annuaire en ligne, site des Journées, écoles, page face book et compte Twitter.

Questions (O. Houdé) : Lien avec l'Académie des technologies dont le réseau pourrait être utile à la SF2A pour la recherche de partenaires industriels et lien avec « La Main à la patte » pour les actions vers les écoles ? La SF2A n'a pas de lien avec l'Académie des technologies, son regard vers les partenaires industriels étant uniquement destiné à trouver des sponsors pour les prix SF2A. « La Main à la patte » pourrait être un outil pour choisir entre les différentes structures existantes ; l'action actuelle vers les écoles se traduit par un concours de réalisations pédagogiques en astronomie, ouvert aux classes de la région organisatrice des Journées.

Il est recommandé à la SF2A de mobiliser les outils existant de l'Académie des sciences.

Comité national français de Physique des relations Soleil-Terre (CNF-SCOSTEP)

Présentation de Sacha Brun en l'absence de Nicole Wilmer (Présidente)

Le SCOSTEP, comité interdisciplinaire de l'ICSU, a pour rôle de promouvoir les programmes interdisciplinaires au niveau international sur le thème de la physique des relations Soleil-Terre, de promouvoir des bases de données sur ce thème ainsi que la recherche sur ce sujet dans les pays en voie de développement. Il est également observateur permanent au Comité des nations unies pour l'utilisation pacifique de l'espace (UNCOPUOS). Le programme scientifique 2014-2018 du SCOSTEP est VarSITI (Variability of the Sun and its Terrestrial Impact) avec quatre grands thèmes scientifiques. Le conseil du SCOSTEP comprend une représentante nationale (N. Vilmer) et trois représentants de disciplines scientifiques.

Le CNF-SCOSTEP a pour mission (cf. statuts 2013) d'assurer la participation française aux activités du SCOSTEP et d'organiser la participation française aux colloques et réunions de travail internationaux dans le domaine du SCOSTEP, notamment ceux organisés sous l'égide du SCOSTEP, tels ses AG. Sa mission est également d'organiser et coordonner en France des activités scientifiques et groupes de travail sur les thèmes spécifiques définis par le SCOSTEP. Les AG du SCOSTEP ont lieu tous les quatre ans ; la dernière a eu lieu à Xi'an (Chine) en octobre 2014, avec S. Brun et A. Rouillard comme membres du SOC et D. Fontaine comme oratrice invitée. La prochaine AG aura lieu en juillet 2018 à Vancouver (Canada). A noter qu'en 2015, Brigitte Schmieder, vice-présidente du SCOSTEP jusqu'en 2011, a reçu le « SCOSTEP Distinguished Service Award » et que N. Vilmer est responsable, dans la cadre du SCOSTEP de la commission VSS (Scostep Visiting Scholars). La présence de la communauté française au sein du SCOSTEP s'est également traduite depuis 2013 par une contribution importante à l'organisation d'événements co-sponsorisés par le SCOSTEP, tels l'Ecole « Solar Variability and Climate Response » (Trieste, octobre 2014), co-organisée avec l'action COST ES1005 et ICTP et la Conférence « Sun-Climate connections » (Kiel, mars 2015), co-organisée avec l'action COST ES1005, ainsi que la participation à la « COSPAR-SCOSTEP Joint Associated Event on Solar Terrestrial Physics », avec N. Vilmer comme oratrice invitée.

Au niveau national, il faut noter que deux membres du CNF-SCOSTEP participent au groupe « sciences » du groupe de travail sur la météorologie de l'espace constitué par le CNES à la demande de la DGAC et qu'une réunion SCOSTEP a été organisée au colloque PNST en mars 2016 à Hendaye, ainsi qu'un atelier aux Journées de la SF2A. Au niveau européen, la communauté française du Programme National Soleil-Terre (PNST) de l'INSU est très active dans le domaine de la météorologie de l'espace.

Questions (O. Houdé): Lien avec l'Académie des technologies ? S. Brun estime qu'un tel lien serait intéressant. J.C André propose de contacter le président de cette académie pour lui transmettre des informations sur le thème de la météo de l'espace. Lien avec le Conseil international des sciences sociales (ISSC) ? S. Brun confirme la nécessité d'approche pluridisciplinaire de la thématique du SCOSTEP, incluant les sciences sociales. Ces liens existent, mais doivent être renforcés.

Comité national de la chimie (CNC/ IUPAC)

Présentation de Nicole Moreau en l'absence de Gérard Ferey (Président)

Le CNC, crée en 1953, a modernisé ses statuts en 2011. Ceux-ci précisent que le CNC est l'interlocuteur national de l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC) et des organisations scientifiques européennes telles que l'European Chemistry et Molecular Sciences (EuCheMS). Il est également le coordinateur de l'action internationale des Sociétés savantes de la Chimie et des associations analogues.

Le CNC s'est restructuré en 2012 après le succès de l'Année internationale de la chimie. Il comprenait alors deux comités opérationnels : le « Comité Ambition Chimie » (CAC) et le Comité des Relations Internationales (CRI), chargés respectivement des opérations en France et des relations avec les instances internationales, en particulier l'IUPAC. Un Bureau, composé d'une quinzaine de membres, représentant le CAC et du CRI, en était la structure décisionnelle. Du fait du rôle majeur joué par la France pour la création de l'IUPAC qui fêtera son centenaire en 2019, le CNC a posé, en 2013, la candidature de la France pour organiser en 2019, l'AG et le Congrès international de l'IUPAC à Paris. Deux présidents du Comité des programmes ont été nommés : C. Sanchez (Acad. Sc. et Collège de France) et B. Charleux (Saint-Gobain) et un consortium financier tripartite a été créé entre la FMC, la SCF et l'UIC.

Les deux comités du CNC ont été fusionnés en 2015 pour former un Bureau constitué de dix personnes, dont le président, le secrétaire général et le trésorier, ainsi que des représentants de la Fondation de la Maison de la chimie (FMC), la Société chimique de France (SCF), la

Fondation Gay-Lussac (FGL), l'Union des industries chimiques (UIC), le CNRS et le CNC pour l'IUPAC 2019. Une cellule de communication lui est associée. Ce Bureau s'est réuni quatre fois en 2015.

L'IUPAC, dont les AG ont lieu tous les quatre ans, a une faible audience auprès des chimistes français. La délégation française à l'AG de 2015 à Busan (Corée) était composée de cinq personnes (nombre égal à celui des voix de la France pour le vote à l'AG), leurs missions étant financées par le COFUSI, le CNC, l'IUPAC, l'ICSU et l'UNESCO. N. Moreau, chef de délégation, était proposée par le CNC comme candidate dans une division de l'IUPAC et était également chargée de faire la présentation sur l'état d'avancement de l'IUPAC2019. Des modifications ont été introduites en 2015 pour assurer un meilleur fonctionnement de l'IUPAC. Ainsi, la durée de l'AG sera limitée à celle du congrès et les cérémonies coïncideront pour ces deux réunions afin de ne pas multiplier le nombre de sessions et conférences. L'IUPAC ayant d'importantes difficultés financières, il a été recommandé à ses membres de payer en début d'année et il a été décidé qu'un pays sera exclu dès le 24^e mois de retard du paiement. De plus, une augmentation de 5% des contributions à l'IUAPC a été votée.

En 2016, suivant la proposition de G. Ferey, un comité d'organisation de l'IUPAC2019 a été créé comprenant 16 membres, dont le Président du comité scientifique et le coordinateur de l'IUPAC 2019, avec une répartition des responsabilités d'autorité pour les finances, le programme scientifique et la logistique. Deux représentants du réseau des jeunes de la SFC en font partie. Par ailleurs, la composition du Bureau du CNC a été modifiée avec notamment l'introduction d'un représentant du MENESR et l'ajout d'un représentant pour le CNRS, SCF et l'UIC, ainsi qu'un changement de secrétaire général ; N. Moreau est dorénavant membre invité pour les relations avec l'IUPAC.

La réduction de 10% sur le règlement, par l'Académie des sciences, de la cotisation de la France à l'IUPAC pour 2015 et 2016, s'ajoute à l'augmentation de 5% décidée par l'IUAPC. De plus, la cotisation à l'IUPAC étant basée sur le chiffre d'affaires de l'industrie chimique du pays, il n'est pas possible de changer volontairement de catégorie. Les difficultés financières ainsi rencontrées par le CNC ont fait envisager l'annulation de l'organisation de l'IUPAC2019 à Paris, ce qui a mené à un blocage du dialogue avec l'IUPAC. Cette situation critique a trouvé une solution en mars 2016 par l'acceptation de la Société chimique de France de pourvoir financièrement jusqu'en 2017 à la différence entre le versement de l'Académie et le montant demandé par l'IUPAC.

L'IUPAC fêtera donc son centenaire du 5 au 12 juillet 2019, au Palais des Congrès, à Paris, à l'occasion de sa 50^{ème} AG, ainsi que son 47^{ème} Congrès mondial sur la chimie qui comprendra des symposiums consacrés à l'enseignement, la chimie et la société, l'histoire de la chimie et l'IUPAC. Les thèmes principaux du congrès sont Chimie pour la vie, Chimie pour l'énergie et Ressources et Chimie pour l'environnement.

Question sur l'implication du CNC dans l'organisation des Olympiades internationales de chimie : N. Moreau précise ce comité ne souhaite pas s'investir dans cette organisation, mais que les Olympiades 2019 auront lieu en France avec le soutien et le co-financement de l'IUC.

La séance est levée à 12 h 30. Les présentations des 3 CNF sont sur la page Entretiens du 10 mai 2016 du site web du COFUSI.